



OPERATION 4 000 PLANTS

COMMUNIQUE DE PRESSE
5 JUILLET 2017

LANCEMENT DE L'OPERATION 4 000 PLANTS

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer, l'Association de Boisement du Pays de la Baie et la Chambre d'Agriculture de la Manche s'associent pour la mise en place de l'opération « 4 000 plants » sur le territoire.

Des jeunes plants d'arbres et d'arbustes adaptés aux haies bocagères de la Manche sont proposés à tous les habitants de Granville Terre et Mer

- L'ambition : planter, pendant l'hiver 2017, 4 000 arbres sur le territoire.
- L'objectif : inciter les plantations bocagères afin de contribuer à la rénovation et à l'entretien durable du maillage bocager.

Les espèces proposées

Afin de maintenir le paysage bocager, plusieurs essences locales sont proposées :

- L'Aulne
- Le Châtaigner
- Le Chêne pédonculé
- L'Erable sycomore
- Le Troène sauvage
- Le Hêtre
- Le Merisier
- Le Tilleul des bois
- Le Charme
- Le Noisetier
- L'Erable champêtre
- Le Prunier myrobolan

La contribution de Granville Terre et Mer

Pour encourager la plantation ou la rénovation de haies bocagères ou la création de bosquets sur le territoire, Granville Terre et Mer apportera une aide financière de 1€ par plant commandé, le coût initial d'un plant s'élevant à 1,30€. Il restera donc à la charge du planteur la somme de 0,30€ par plant à régler.

Les conditions de participation

L'opération est ouverte à tous : particuliers, agriculteurs et collectivités pour une commande de 20 plants minimum et dans la limite de 50 plants aidés par bénéficiaire.

Tél. 02 33 91 38 62

Mail : communication@granville-terre-mer.fr

Renseignements et inscriptions

Pour bénéficier de l'opération, il suffit de compléter le formulaire disponible :

- Dans les mairies du territoire
- Au siège de Granville Terre et Mer
- A la Chambre d'Agriculture de la Manche
- Sur les sites internet :
 - www.granville-terre-mer.fr
 - www.chambre-agriculture-50.fr

Les personnes intéressées devront ensuite retourner le bon de commande obligatoirement accompagné du chèque de règlement du montant total de la commande (participation de Granville Terre et Mer déduite), **avant le 15 septembre** à :

Chambre d'Agriculture de la Manche - Equipe Boisement
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ cedex

Les plants seront remis lors d'une livraison groupée le samedi 25 novembre 2017.

Renseignements au :

- **02 33 06 49 91** – Conseils techniques et réception du formulaire : Equipe boisement de la Chambre d'agriculture
- **02 14 24 20 55** – Services techniques de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer